



Le Tir à l'arc Choletais est heureux de vous inviter au
Trophée des mixtes – CD49

Le samedi 13 décembre 2025

Sélectif pour la finale nationale du trophée des mixtes

Lieu de la compétition

Salle Rambourg
32 Rue de Rambourg
49300 Cholet

Engagement

12 € par équipe

Ouverture du greffe	17h30
Inspection du matériel	17h45
Début des échauffements (3 volées)	18h00
Tirs de qualifications (5 volées)	A l'issue des volées d'échauffement
Duels et shoot off	15 min après la fin des tirs de qualifications

Durant la compétition

- **Tenue conforme au règlement FFTA (durant les tirs et sur le podium)**
- Blasons et distance selon le règlement FFTA spécifique au trophée des mixtes
- **Licence FFTA en cours de validité**
- Récompense à chaque équipe gagnante (néo licenciés, Arc classique, Arc à poulies et arc nu)

Inscriptions

- par e-mail à inscriptions.tac@gmail.com
- par voie postale à : Fabrice CORBEZ, 1 impasse des bois, 49280 Saint Léger sous Cholet
- Règlement
 - o par chèque à effectuer à l'ordre du « Tir à l'arc Choletais »
 - o par virement (IBAN : FR76 1027 8394 1700 0228 4860 148 – BIC :CMCIFR2A) en précisant le nom du club et/ou le nom des archers
- Inscriptions clôturées au dimanche 28 novembre 2025
- Aucun remboursement après le 28 novembre 2025 (sauf sous présentation d'un certificat médical)

A votre disposition sur le lieu de compétition

Sandwichs, Crêpes, Boissons

Renseignements

Garnier Alexis, alexis.garnier49@gmail.com (pas d'inscriptions à cette adresse), 07.83.60.62.33

Droit à l'image

Lors de la manifestation, des photos seront prises, dont certaines seront visibles sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux, les archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer devront se signaler auprès du greffe.



Le Tir à l'arc Choletais est heureux de vous inviter au
Trophée des mixtes – CD49

Le samedi 13 décembre 2025

Sélectif pour la finale nationale du trophée des mixtes

Fiche d'inscription

A retourner **avant le 28/11/2025**

- par e-mail à inscriptions.tac@gmail.com
- par voie postale à : Fabrice CORBEZ, 1 impasse des bois, 49280 Saint Léger sous Cholet
- Règlement
 - o par chèque à effectuer à l'ordre du « Tir à l'arc Choletais »
 - o par virement (IBAN : FR76 1027 8394 1700 0228 4860 148 – BIC :CMCIFR2A) en précisant le nom du club et/ou le nom de l'archer

Nom du club :

Coordonnées du responsable des inscriptions

Nom :

e-mail :

tél :

Catégories : Néo licenciés, Arc Classique, Arc à poulies, Arc nu

Nom – Prénom	N° Licence	Catégorie

Nom – Prénom	N° Licence	Catégorie

Nom – Prénom	N° Licence	Catégorie

Nom – Prénom	N° Licence	Catégorie



Le Tir à l'arc Choletais est heureux de vous inviter au
Trophée des mixtes – CD49

Le samedi 13 décembre 2025

Sélectif pour la finale nationale du trophée des mixtes

TOTAL ENGAGEMENTS : €

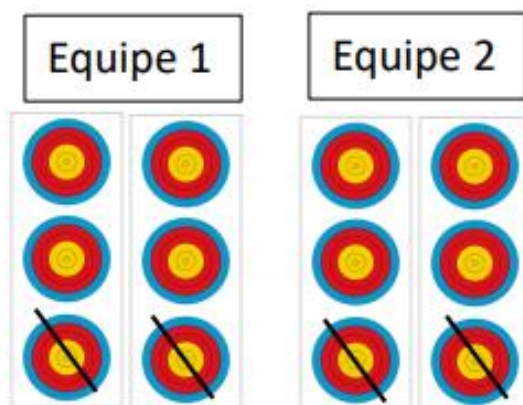
Quelques règles

Une équipe doit être composée d'une femme et d'un homme du même club et de la même arme.

Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité.

Catégorie néo licencié (première licence prise après le 1 ^{er} septembre 2024)	Blason de 60 cm
Catégorie Arc classique (toutes les catégories d'âges)	Blason de 40 cm
Catégorie Arc à poulies (de U15 à S3)	Blasons de 40 cm – Trispots verticaux
Catégorie Nu (toutes les catégories d'âges)	Blason de 60 cm

Pour les arcs à poulies, les spots du bas ne seront pas utilisés, seuls les spots du haut et du milieu seront compter comme valide. Exemple :



Toutes les phases (mini-qualifications, matchs de poule et Big Shoot Off) se tirent dans le rythme d'un tir par équipe en situation de match. Lors des mini-qualifications et des matchs de poules, les équipes disposent donc de 80 secondes pour tirer 4 flèches. Une volée de Big Shoot Off est équivalente à un tir de barrage par équipe mixte. Les deux archers tirent donc une flèche chacun. Les deux flèches doivent être tirées en 40 secondes.

Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes). Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Matchs en sets pour toutes les catégories (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique)

- Set gagné = 2 points ;



Le Tir à l'arc Choletais est heureux de vous inviter au
Trophée des mixtes – CD49

Le samedi 13 décembre 2025

Sélectif pour la finale nationale du trophée des mixtes

- Egalité = 1 point aux 2 équipes ; - La première équipe à 5 points a gagné ;
- Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :
 - o D'abord sur les points set ;
 - o Ensuite le score des qualifications ;
 - o Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

Règlement Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)

Le Big Shoot Off sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie. Il est possible d'organiser un Big Shoot Off même dans les catégories où il n'y a qu'une seule poule (choix de l'organisateur). Durant chaque volée du Big Shoot Off, l'équipe dispose de 40 secondes pour tirer deux flèches (une flèche par archer). Volée 1 : l'ensemble des équipes vainqueurs de poule tire une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent. Volée 2 : les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent. Volée 3 : les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche